



Association des Membres de  
l'Ordre des Palmes Académiques

*La Présidente nationale*

## RAPPORT MORAL 2024

Au terme de mon rapport 2023, je formais le souhait de voir l'AMOPA récolter, en 2024, les premiers fruits d'une nouvelle orientation stratégique esquissée aux lendemains du congrès de Genève. Réaffirmer la place nationale et internationale de l'AMOPA, multiplier ses modes de communication et aller encore plus loin dans le soutien aux ambitions de notre jeunesse, était-ce une utopie irréalisable ou une nécessité urgente ? Malgré les difficultés liées aux temps associatifs incertains, cette dynamique a pu se déployer et démontrer que l'impossible n'est pas amopalien. Pour réunir notre Assemblée générale 2025, nous serons accueillis dans un lieu qui matérialise symboliquement l'alignement des planètes de notre association. L'Université Sorbonne-Nouvelle diffuse à profusion à ses étudiants l'amour des Arts, des Lettres et des Langues et elle doit à Christian de Portzanmparc son Campus Nation, site inauguré en 2022 et conçu comme un îlot ouvert, fait d'éléments divers mais profondément complémentaires, comme une allégorie de l'AMOPA...

**Être amopalien**, c'est d'abord respecter l'ordre des Palmes académiques et ne pas accepter qu'il ne soit pas assez reconnu par les autorités nationales. L'AMOPA doit en être son porte-drapeau. Je me suis attachée prioritairement à renforcer son image auprès des ordres nationaux et ministériels et des associations de leurs décorés. Un lien particulier a été construit avec Monsieur le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur au fil de plusieurs rencontres qui l'ont conduit à assister en mai à notre cérémonie solennelle de remises des prix et à nous donner en novembre une très brillante conférence au lycée Henri IV. Les relations avec le président de la SMLH et de l'ANMONM sont excellentes et débouchent dans maints départements à une coopération soutenue entre nos sections respectives, en particulier autour de la transmission des valeurs de la République auprès des jeunes. Des contacts avec l'AMOMA et l'Association des Médailleurs militaires sont prometteurs d'actions communes. L'AMOPA se renforce dans cette union.

La reprise de liens réguliers avec le Ministère de l'Éducation nationale, maintenus en dépit d'une succession rapide des équipes, a ouvert de nouvelles opportunités longtemps négligées. Jusqu'en 2023, l'AMOPA ne figurait pas au rang des associations agréées par le Ministère, situation paradoxale et incongrue. La constitution d'un lourd dossier numérique a abouti à la décision d'agrément le 4 juillet et à la publication au BOEN du 12 décembre. Cette procédure a permis de lancer immédiatement une demande de subvention pour 2025.

Le rapprochement avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'imposait pour lui notifier l'ampleur de nos actions internationales comme l'ensemble de nos propositions de concours, en particulier « Nous l'Europe », de même que le Don du Livre qui ne cesse d'élargir son champ d'action à de nouveaux pays. Cette reconnaissance a permis de recevoir une généreuse subvention pour organiser, en partenariat avec la FIPF, un concours mondial d'éloquence dont la remise des prix s'est tenue en octobre, dans le cadre prestigieux du XIX<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie. De même, l'AMOPA a été invitée par une des sénatrices des Français de l'étranger à participer, au début de 2025, au jury d'un concours proposés à l'ensemble des établissements du réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE) sur des projets innovants autour de la langue française et du multilinguisme.

**Être amopalien**, c'est vouloir donner l'envie de rejoindre l'AMOPA pour s'engager dans les actions qu'elle mène au nom de valeurs sur lesquelles repose l'avenir de notre pays : préparer la jeunesse à faire des choix civiques, professionnels et culturels éclairés ; promouvoir la langue française comme un trésor à partager dans et au-delà de nos frontières ; produire plus de solidarité entre les générations. Les sections et le national doivent porter ensemble ces projets ambitieux et nous n'avons pas à rougir de nos efforts et de nos résultats. En dépit d'un contexte général très anxieux, le nombre de nos adhérents a, en 2024, très faiblement baissé (moins de 3%) et plusieurs sections

**Siège social** : Ministère de l'Éducation nationale

**Secrétariat national** : 30, avenue Felix Faure - 75015 Paris

**Tél.** : +(33) 01 45 54 50 82 - **Courriel** : amopa.courriel@orange.fr - **Site internet** : <http://www.amopa.asso.fr>

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

de profil divers ont réussi à augmenter leurs effectifs. Une bonne information sur nos concours, des propositions locales innovantes et une force de conviction attirent et attireront des volontaires pour s'associer aux activités conviviales et aux actions d'utilité publique. De nouveaux concours sont venus, en 2024, élargir notre attention aux élèves de l'enseignement professionnel.

En 2023, nous avons posé les principes et les premiers éléments d'une modernisation indispensable de la communication de l'AMOPA. Les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn, la chaîne @TVAMOPA diffusent maintenant nos grands événements, en particulier les conférences nationales, et ceux de certaines sections. Ils sont abondamment suivis et relayés auprès des grandes institutions et d'un large public et ils suscitent des adhésions. A cet égard, le site est une bonne interface entre ces divers réseaux et l'accès à la procédure numérique de l'adhésion, par delà son rôle essentiel de présentation détaillée de l'association et de la programmation de ses activités. La revue maintient ses exigences de haut niveau culturel, dans des domaines les plus variés. Ces trois vecteurs reposent sur l'engagement continu, déterminé et efficace des responsables de leur développement. Que soient donc infiniment remerciés Chantal Pelletier, Michel Lechevalier et Claude Tran. Mais, il faut constater que la fréquentation du site et des réseaux reste trop faible chez de nombreux amopaliens et que le nombre d'abonnements à la revue n'est pas à la mesure des efforts déployés pour la produire avec régularité chaque trimestre. Si l'AMOPA est reconnue comme un acteur important dans les champs pédagogique et intellectuel, il faut que chaque amopalien en soit persuadé, qu'il en soit fier et qu'il le fasse savoir. L'utilisation systématique des publications hybrides téléchargeables sur le site, permet à chacun de diffuser très facilement et gratuitement des documents sur les grandes actions de l'AMOPA comme les concours, le Don du livre et l'AMOPA-Monde.

**Être amopalien**, c'est reconnaître l'unicité et l'indivisibilité statutaires de l'AMOPA mais c'est aussi s'intégrer dans une grande famille qui accorde à chacun toute sa place et toute sa voix. Le congrès de Tours a exploré les dimensions chères à notre association : une table-ronde a permis de réfléchir sur les défis posés à l'Éducation nationale par le XXIème siècle, des ateliers ont facilité les échanges sur notre organisation interne, et l'Assemblée générale a statué sur les propositions du Conseil d'administration. Comme chaque année, la question financière a été placée au cœur des débats de même que la relation entre les sections et le national, inégalement ressentie. Mon engagement pris au congrès de Genève de travailler vers plus de fluidité et de transparence dans ces deux domaines reste donc entier. La recherche d'un meilleur équilibre financier est, pour moi, une priorité qui passe par l'augmentation du produit des adhésions et abonnements, de la recherche de fonds publics ou privés et d'économies de fonctionnement substantielles. Ainsi, mes lettres bimestrielles de même qu'une information immédiate sur les principales préconisations du CA ont porté à la connaissance de tous, les moments et les enjeux essentiels de la vie de l'association.

Cette communication doit évidemment se faire dans les deux sens et il en va de notre crédibilité auprès de nos ministères de tutelle que la présidence puisse se porter garante de la régularité du fonctionnement des sections comme du national, sur les plans statutaires et financiers, dans le respect de notre qualité d'association d'utilité publique. Le Livre blanc proposé pour 2025 entre dans cette perspective de mise à jour de la réalité de l'AMOPA.

**Être amopalien**, c'est enfin être joyeux de donner de son temps pour soutenir des projets au bénéfice de la jeunesse, pour s'enrichir dans le partage culturel et pour prendre, en responsabilité, sa part dans un vivre-ensemble solidaire. A quelques mois de la fin de mon mandat, je tiens à remercier chaque membre du bureau national, chaque administrateur, chaque responsable de section, chaque amopalien pour la confiance qu'ils m'ont accordée. C'est bien une joie de servir et partager la cause de l'AMOPA.

Paris, le 28 février 2025

Michèle Dujany